

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

RÈGLEMENT N° 342-2017

Adoption du règlement d'emprunt n° 342-2017 décrétant l'acquisition de conteneurs en métal à chargement avant, de bacs roulants de 240 et 360 litres et de conteneurs semi-enfouis pour la collecte des matières résiduelles et autorisant un emprunt de 285 000 \$, nécessaire à cette fin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

Le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté le règlement d'emprunt n° 342-2017 décrétant l'acquisition de conteneurs en métal à chargement avant, de bacs roulants de 240 et 360 litres et de conteneurs semi-enfouis pour la collecte des matières résiduelles et autorisant un emprunt de 285 000 \$, nécessaire à cette fin, lors de la réunion du conseil tenue le 14 mars 2017, 13h15, à la salle Marquis de Wentworth-Nord, sise au 6648, rue Principale, St-Michel.

Ce règlement entrera en vigueur dès son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ledit règlement est présentement disponible pour consultation au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Fait à Sainte-Adèle, ce vingt-quatrième (24^e) jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept (2017).

Jackline Williams
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, JUDITH SAINT-LOUIS, GREFFIÈRE soussigné(e), de la
Municipalité de SAINTE-MARGUERITE-DE-LAC-MARSE certifie sous mon serment
d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le
3 AVRIL 2017, entre 9h et 10h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 AVRIL 2017.